



CONFÉRENCE INVITÉE • 61^{es} JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL • SESSION 4

L'histoire du handicap en France

Une propédeutique de la PDP pour tous ?

Philippe Rolland
SIST Narbonne • Mercredi 14 octobre 2026 • 14h

Les mots changent parce que le regard change

01 Infirmes

02 Invalides

03 Mutilés

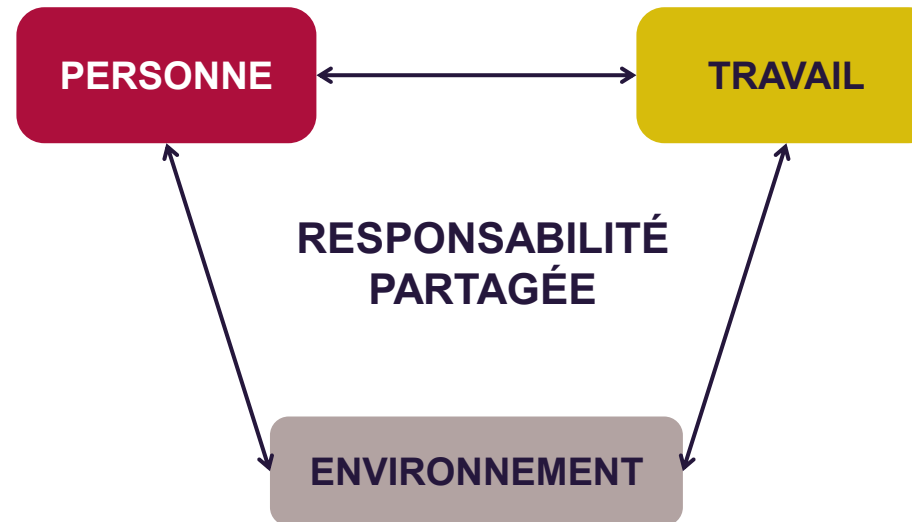
04 **Travailleur handicapé**

05 **Personne handicapée**

06 **Personne en situation de handicap**

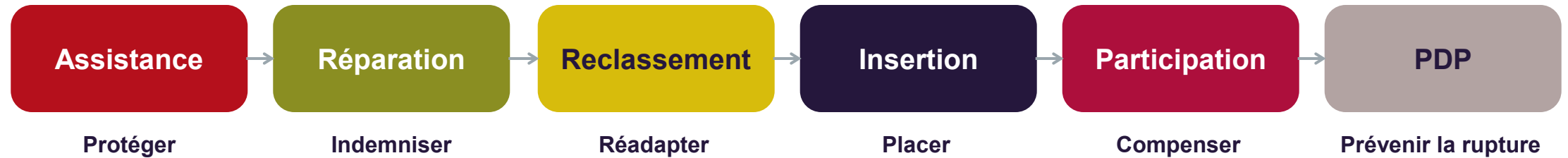
DU CORPS À RÉPARER

À LA RELATION À TRANSFORMER



Chaque époque redéfinit la personne : et redistribue la capacité d'agir.

Une histoire de déplacements, pas de substitutions



RESPONSABILITÉ

centrée sur la personne

partagée avec l'entreprise, l'environnement
et les acteurs du parcours

Chaque étape demeure : mais la question « qui doit agir ? » se déplace.

De l'assistance à la réparation : lorsque le handicap est d'abord un dommage

1898

Accidents du travail

De la faute au
risque professionnel

INDEMNISER

1919

Droit à réparation

Rééduquer et retrouver
une place dans la société

RÉÉDUQUER

1924

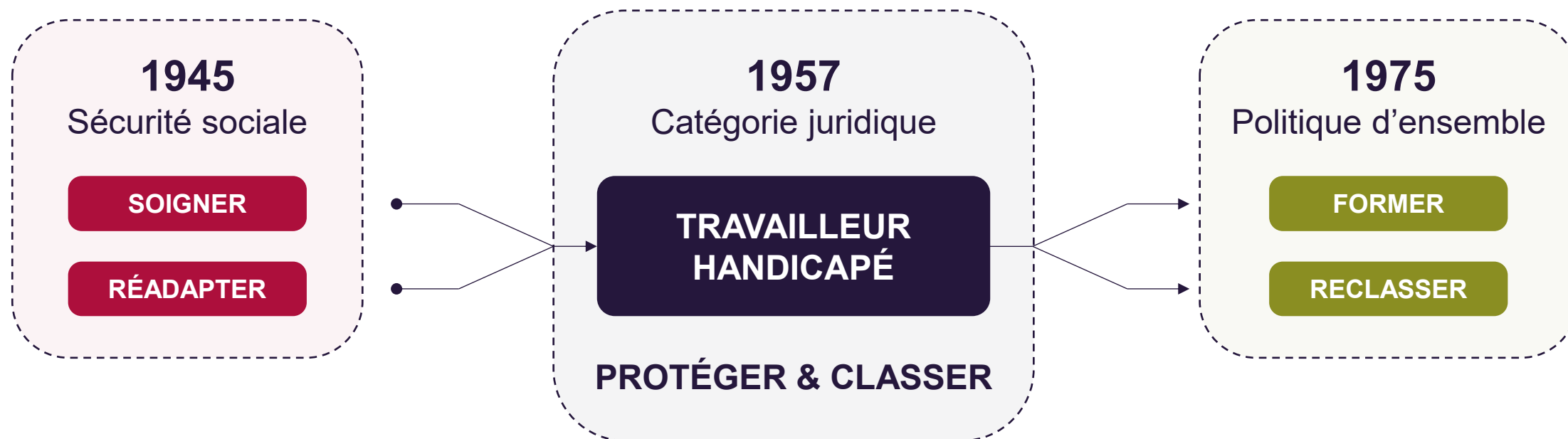
Obligation d'emploi

Le travail devient un
moyen de réintégration

RÉINTÉGRER

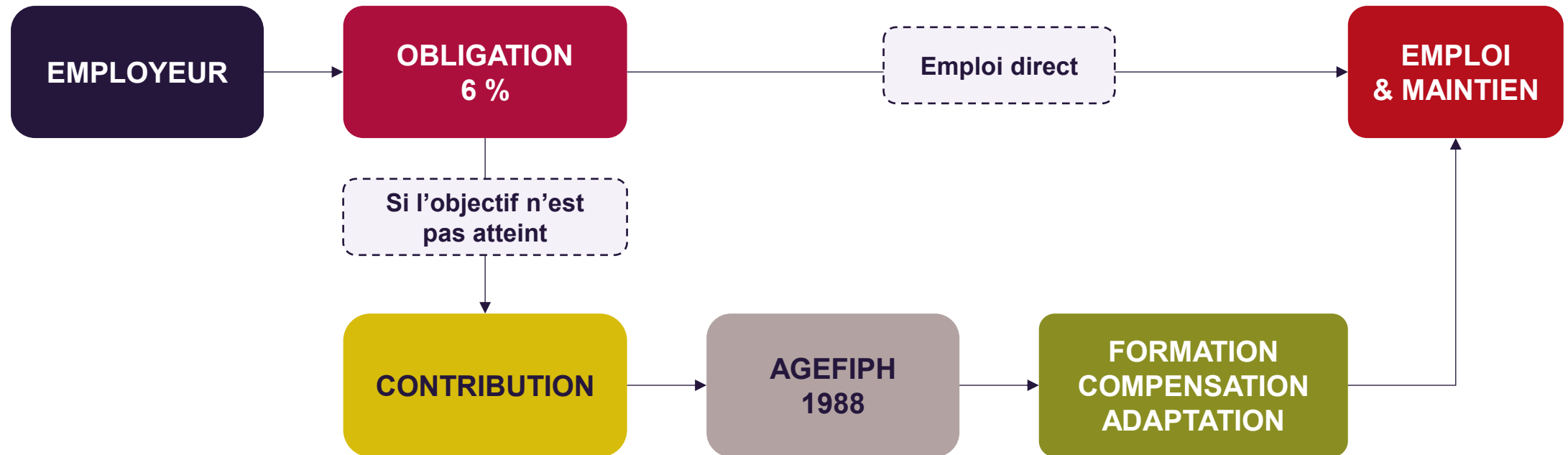
Le handicap devient un dommage mesurable, avant de devenir une relation à aménager.

L'invention du « travailleur handicapé »



Le droit ouvre un parcours mais il l'organise encore à partir des capacités individuelles.

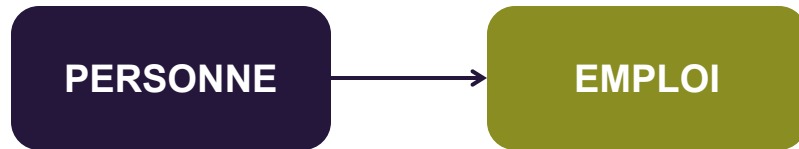
1987 : de l'obligation d'emploi à un système d'acteurs



Le défaut d'emploi devient, au moins en partie, une ressource pour agir.

Le maintien déplace l'action vers la situation de travail

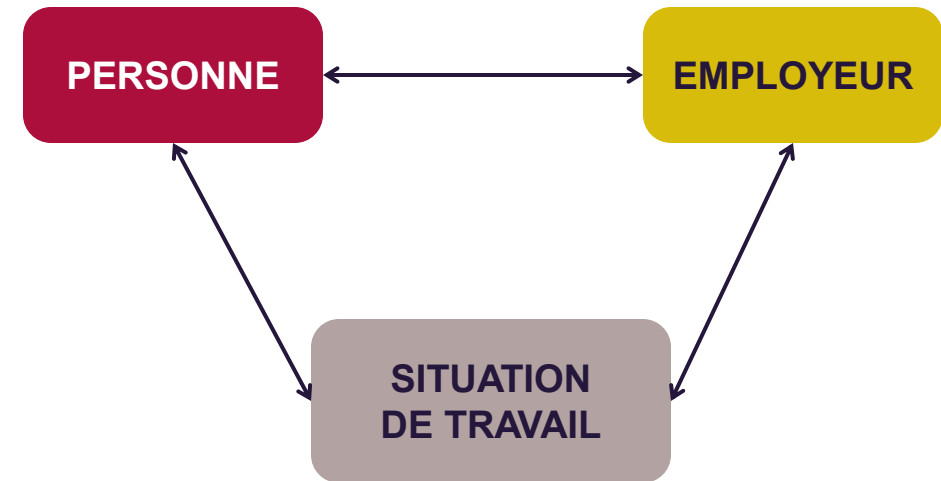
PLACER



une trajectoire d'accès

EPSR → Cap emploi

MAINTENIR



agir avant la rupture

Sameth 2005 → intégration aux Cap emploi 2018

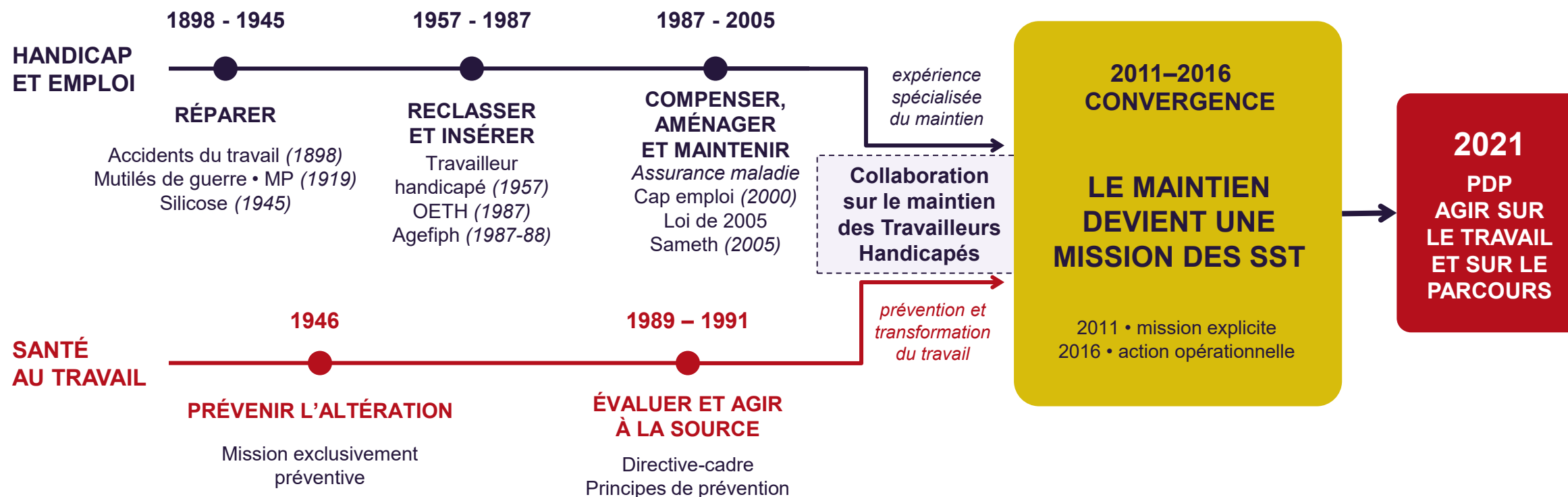
L'accompagnement ne vise plus seulement l'emploi : il agit sur la relation de travail.

2005 : l'environnement entre dans la définition du handicap



L'environnement n'efface pas l'altération : il en transforme les conséquences.

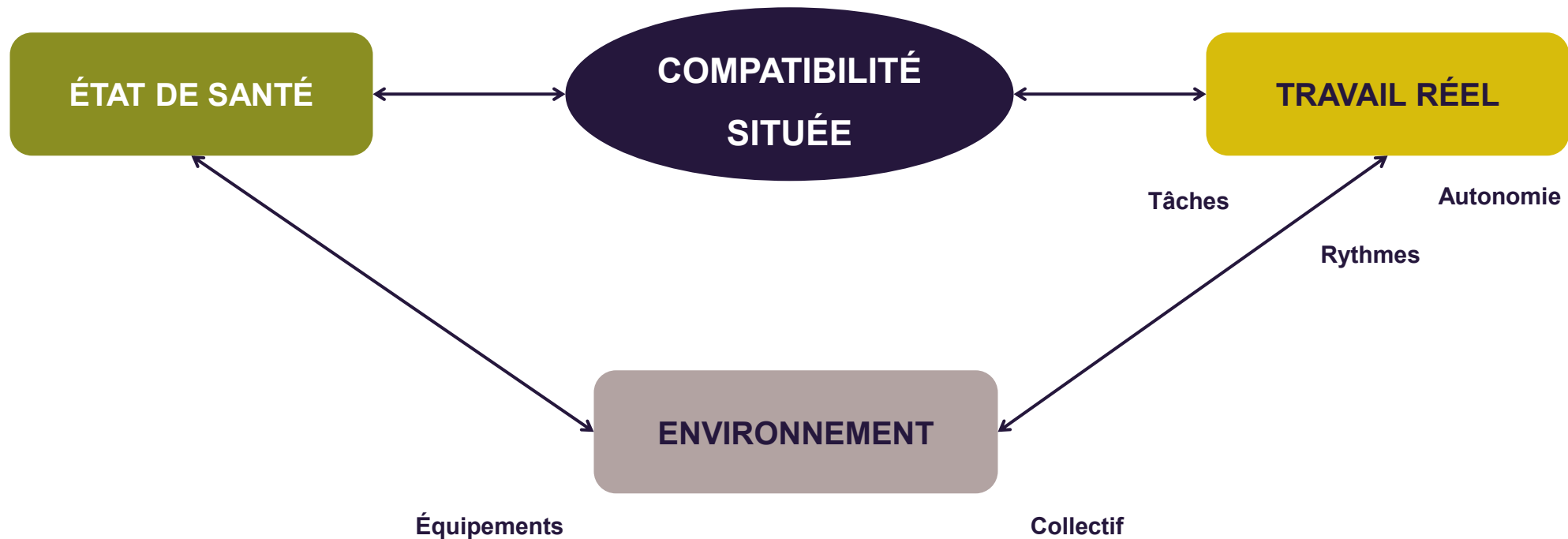
Le maintien en emploi : une antériorité du champ du handicap



Le handicap a expérimenté plus tôt le maintien ; la santé au travail l'a ensuite intégré à sa mission préventive.

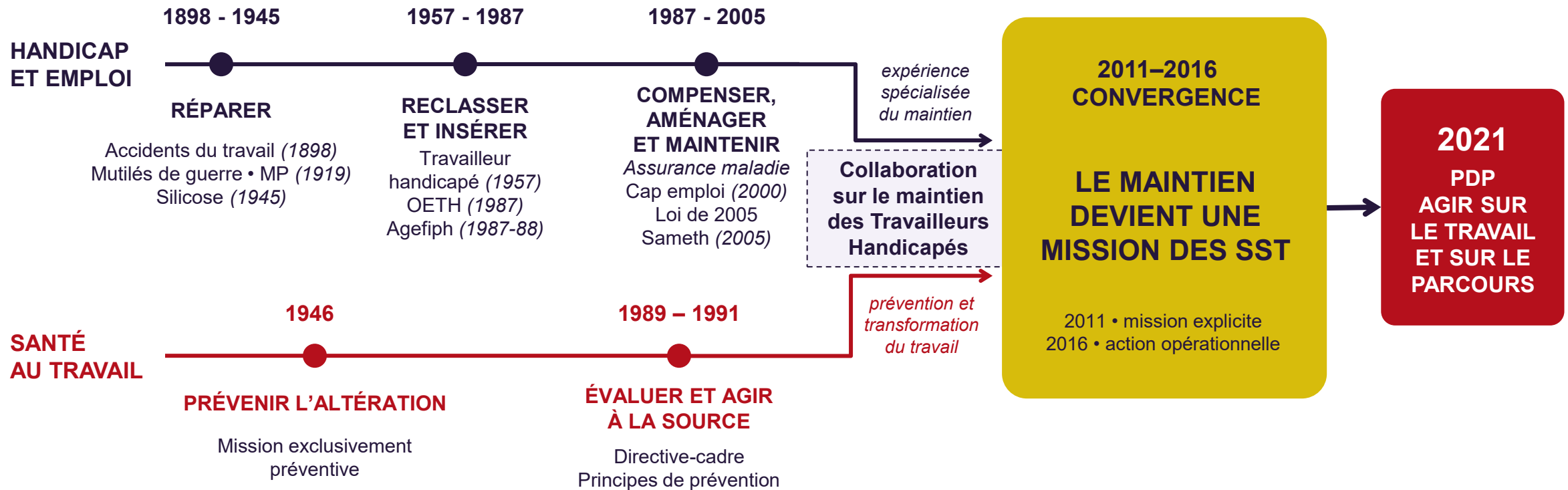
La PDP en organise la généralisation sans faire disparaître l'expertise spécialisée liée à la compensation du handicap.

De la prise en compte de l'environnement à la PDP : l'aptitude comme relation située



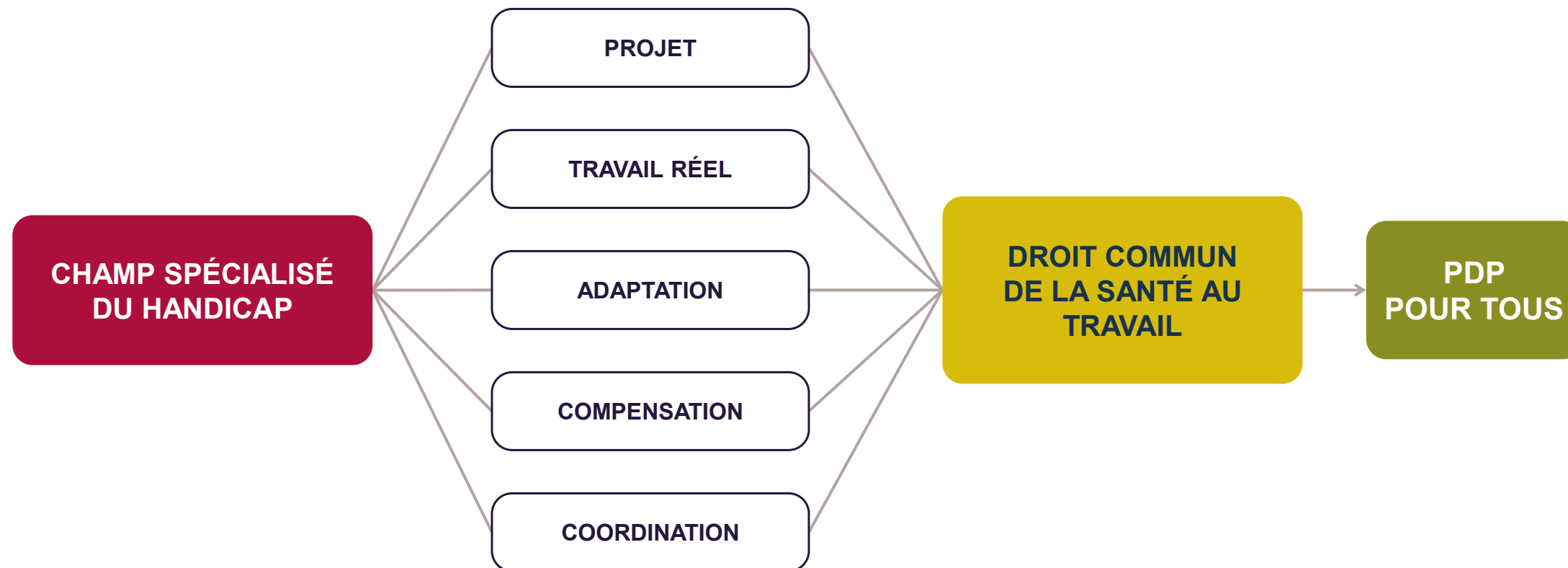
L'aptitude n'est pas une propriété de la personne ; elle exprime, à un moment donné, la compatibilité entre son état de santé, le travail réel et son environnement.

Le maintien en emploi : une antériorité du champ du handicap



Le handicap a expérimenté plus tôt le maintien ; la santé au travail l'a ensuite intégré à sa mission préventive.
La PDP en organise la généralisation sans faire disparaître l'expertise spécialisée liée à la compensation du handicap.

Le handicap comme laboratoire de l'accompagnement de tous les travailleurs

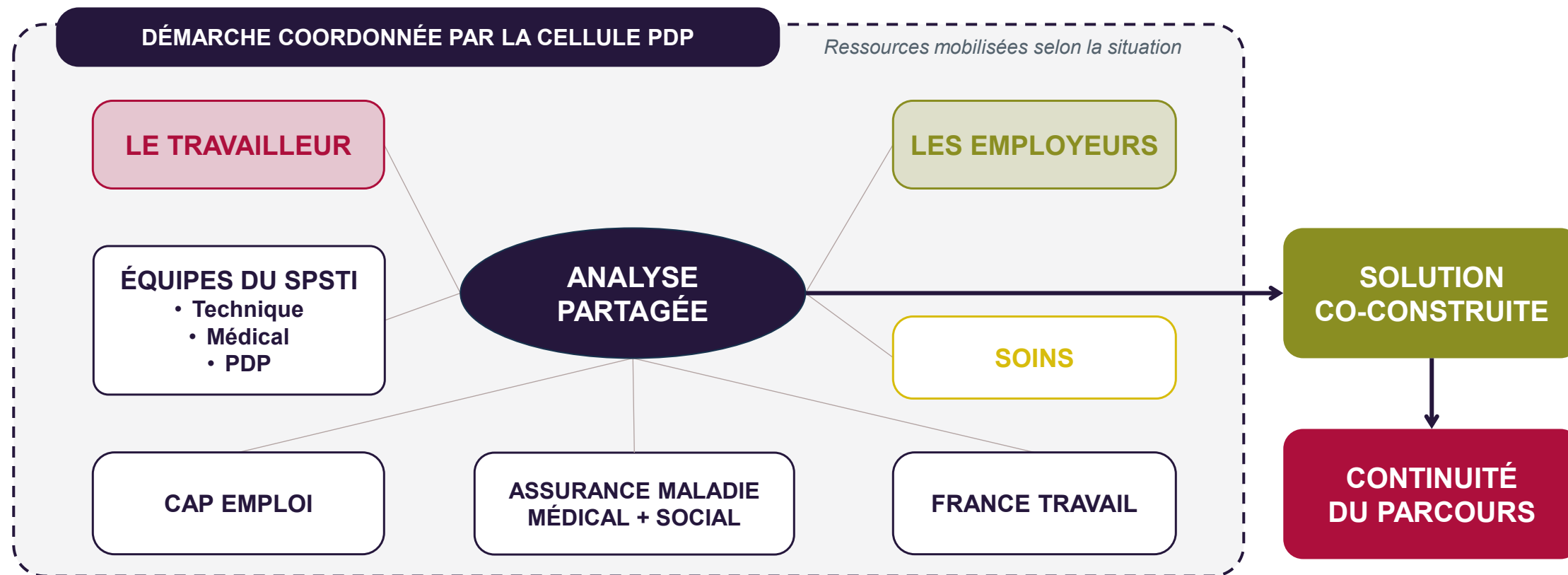


Le champ du handicap a contribué à élaborer une part décisive de la grammaire de la PDP.

Le droit commun intègre progressivement cette grammaire



Les principes élaborés dans le champ du handicap entrent progressivement dans le droit commun, au bénéfice de tous les travailleurs dont l'état de santé fragilise le parcours professionnel, sans dupliquer ni remplacer l'expertise spécialisée, qui reste mobilisable lorsque la situation de handicap le nécessite.

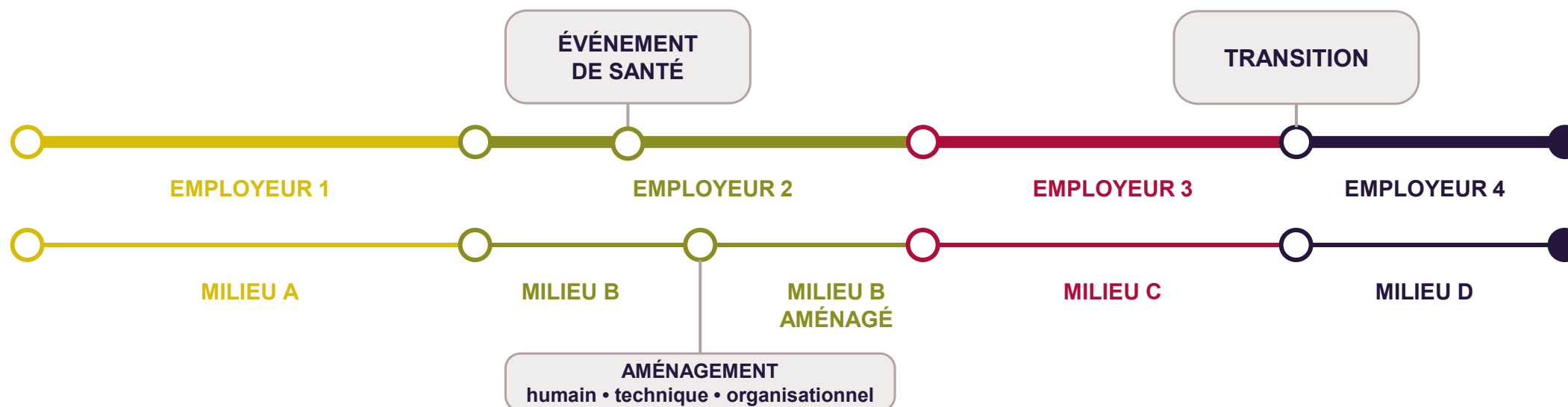


Mettre en commun les analyses pour construire, avec le travailleur et l'employeur, la solution la plus adaptée.

Rendre possible le fait de travailler plus longtemps

ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

FIN DE CARRIÈRE



UN TRAVAILLEUR

PLUSIEURS EMPLOYEURS
DES MILIEUX DE TRAVAIL
ÉVOLUTIFS

UN PARCOURS À RENDRE
PRATICABLE

Rassembler de façon opérationnelle tous les moyens autour du travailleur et des employeurs.

Merci pour votre attention

Philippe Rolland

SIST Narbonne • Mercredi 14 octobre 2026